

De Napoléon à Macron : comment la France a appris à aimer Big Brother

Les Jeux olympiques d'été de 2024 mettront en lumière un état de surveillance que Paris a mis 200 ans à construire.



"Dès qu'il y a un problème de sécurité, le premier réflexe est la surveillance et la répression. | Photo-illustration de POLITICO par Alistair Walker / Getty Images

Par Laura Kayali – 24/07/2023 – [Politico.eu](https://www.politico.eu)

PARIS - Liberté. Egalité. Mais surtout : sécurité.

Tout a commencé avec Napoléon Bonaparte.

En deux siècles, la France s'est dotée d'un appareil de surveillance capable d'intercepter les communications privées, de conserver les données relatives au trafic et à la localisation pendant une période pouvant aller jusqu'à un an, de stocker les empreintes digitales des personnes et de surveiller la majeure partie du territoire à l'aide de caméras.

Ce système, qui s'est heurté aux réticences des organisations de défense des droits numériques et des experts des Nations unies, sera mis en lumière à l'occasion des Jeux olympiques d'été de Paris en 2024. En juillet de l'année prochaine, la France déploiera à grande échelle des caméras de vidéosurveillance en temps réel, assistées par des algorithmes - une première en Europe. (Non incluse dans le plan : la reconnaissance faciale).

Le mois dernier, le Parlement français a approuvé un projet gouvernemental controversé visant à permettre aux enquêteurs de suivre les criminels présumés en temps réel en accédant à la géolocalisation, à la caméra et au microphone de leurs appareils. Paris a également fait pression à Bruxelles pour être autorisé à espionner les journalistes au nom de la sécurité nationale.

Les facteurs qui ont aidé la France à s'engager sur la voie de la surveillance de masse sont les suivants : un État historiquement fort et centralisé, une communauté policière puissante, un discours politique de plus en plus axé sur la loi et l'ordre, et les attaques terroristes des années 2010. Dans le sillage du programme d'autonomie stratégique du président Emmanuel Macron, les géants français de la défense et de la sécurité, ainsi que les startups technologiques innovantes, ont également reçu un coup de pouce pour les aider à concurrencer les entreprises américaines, israéliennes et chinoises à l'échelle mondiale.

"Dès qu'il y a un problème de sécurité, le premier réflexe est la surveillance et la répression. Il n'y a aucune tentative, ni en paroles ni en actes, de l'aborder sous un angle plus social", a déclaré Alouette, une militante de l'ONG française de défense des droits numériques La Quadrature du Net, qui utilise un pseudonyme pour protéger son identité.

Alors que les lois sur la surveillance et la sécurité se sont accumulées au cours des dernières décennies, leurs défenseurs se sont rangés dans des camps opposés. Les partisans affirment que les forces de l'ordre et les services de renseignement ont besoin de ces pouvoirs pour lutter contre le terrorisme et la criminalité. La vidéosurveillance algorithmique aurait permis d'éviter l'attentat de Nice en 2016, a affirmé Sacha Houlié, un éminent législateur du parti Renaissance de M. Macron.

Les opposants soulignent l'effet des lois sur les libertés civiles et craignent que la France ne se transforme en une société dystopique. En juin, l'organisme chargé de surveiller les services de renseignement a déclaré dans un rapport sévère que la législation française n'était pas conforme à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne l'échange de renseignements entre les agences françaises et étrangères.

"Nous sommes dans un débat polarisé avec les bons et les méchants, où si vous vous opposez à la surveillance de masse, vous êtes du côté des méchants", a déclaré Estelle Massé, responsable de la législation européenne et de la protection des données au sein de l'ONG de défense des droits numériques Access Now.

Une histoire de surveillance

Les attentats du 11 septembre 2001 et ceux de Paris en 2015 ont accéléré la surveillance de masse en France, mais la tradition d'espionnage, de contrôle et de collecte de données remonte à Napoléon Bonaparte au début des années 1800.

"Historiquement, la France a été à l'avant-garde de ces questions, en ce qui concerne les fichiers et les dossiers de la police. Sous le Premier Empire, le gouvernement français, très centralisé, était déterminé à quadriller l'ensemble du territoire", explique Olivier Aïm, maître de conférences à la Sorbonne Université Celsa, auteur d'un ouvrage sur les théories de la surveillance. Avant les appareils électroniques, le papier était le principal outil de contrôle, car les documents d'identification étaient utilisés pour surveiller les déplacements, explique-t-il.

L'empereur français a relancé la préfecture de police de Paris - qui existe encore aujourd'hui - et a donné aux forces de l'ordre de nouveaux pouvoirs pour contrôler les opposants politiques.



Dans les années 1880, Alphonse Bertillon a mis au point une méthode d'identification des suspects et des criminels à l'aide de caractéristiques biométriques | Peter Macdiarmid / Getty Images

Dans les années 1880, Alphonse Bertillon, qui travaillait pour la préfecture de police de Paris, a introduit une nouvelle méthode d'identification des suspects et des criminels en utilisant des caractéristiques biométriques - l'ancêtre de la reconnaissance faciale. La méthode Bertillon a ensuite fait des émules dans le monde entier.

Entre 1870 et 1940, sous la Troisième République, la police a tenu un énorme fichier - appelé Fichier central de la sûreté nationale - contenant des informations sur 600 000 personnes, dont des anarchistes et des communistes, certains étrangers, des criminels et des personnes ayant demandé des documents d'identité.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France, meurtrie, s'est éloignée d'un discours sécuritaire intransigeant jusque dans les années 1970. Au début du XXI^e siècle, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont marqué un tournant, inaugurant une série de lois de surveillance controversées, tant sous des gouvernements de gauche que de droite. Au nom de la sécurité nationale, les législateurs ont commencé à donner aux services de renseignement et aux forces de l'ordre des pouvoirs sans précédent pour espionner les citoyens, avec un contrôle judiciaire limité.

"La surveillance recouvre une histoire de la sécurité, une histoire de la police, une histoire du renseignement", a déclaré M. Aïm. "Les questions de sécurité se sont intensifiées avec la lutte contre le terrorisme, l'organisation de grands événements et la mondialisation.

L'essor de la technologie

Dans les années 1970, avant l'ère des smartphones omniprésents, l'opinion publique française s'est d'abord opposée à l'utilisation de la technologie pour surveiller les citoyens.

En 1974, alors que les ministères commencent à utiliser l'informatique, Le Monde révèle un projet de fusion de tous les dossiers des citoyens dans une seule base de données informatisée, un projet connu sous le nom de SAFARI.

Ce projet, abandonné à la suite du scandale qui en a résulté, a conduit le législateur à adopter une législation rigoureuse en matière de protection des données et à créer la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). La France est alors devenue l'un des rares pays européens à s'être doté de règles visant à protéger les libertés civiles à l'ère de l'informatique.

Cependant, la diffusion massive des technologies, et plus particulièrement des caméras de vidéosurveillance dans les années 1990, a permis aux responsables politiques et locaux de faire de nouvelles promesses alléchantes : la sécurité en échange de la technologie de surveillance.

En 2020, la France comptait environ 90 000 caméras de vidéosurveillance alimentées par la police et la gendarmerie. L'État aide les autorités locales à les financer par l'intermédiaire d'un fonds public dédié. Après les violentes émeutes qui ont secoué la France au début du mois de juillet - au cours desquelles M. Macron a également décidé d'interdire les réseaux sociaux pendant les périodes de troubles - le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé qu'il allouerait rapidement 20 millions d'euros à la réparation des dispositifs de vidéosurveillance en panne.

Parallèlement, la montée en puissance des géants de la technologie tels que Google, Facebook et Apple dans la vie de tous les jours a donné naissance à ce que l'on appelle le capitalisme de surveillance. Pour les responsables politiques français, la collecte de données par les géants américains de la technologie est devenue au fil des ans un argument pour expliquer pourquoi l'État devrait lui aussi être autorisé à collecter les informations personnelles des citoyens.

"Nous donnons aux startups californiennes nos empreintes digitales, l'identification de notre visage, ou l'accès à notre vie privée depuis notre salon via des enceintes connectées, et nous refuserions que l'État nous protège dans l'espace public ?" déclarait en juin le sénateur Stéphane Le Rudulier du parti conservateur Les Républicains pour justifier l'utilisation de la reconnaissance faciale dans la rue.

Un État fort, des hommes d'État forts

La résistance à la surveillance de masse existe en France au niveau local, notamment contre le développement des villes dites sûres. Les ONG de défense des droits numériques peuvent se targuer de

quelques victoires : Dans le sud de la France, La Quadrature du Net a remporté une victoire devant un tribunal administratif, bloquant les projets d'expérimentation de la reconnaissance faciale dans les lycées.



Certains mouvements populaires se sont opposés à des programmes de surveillance au niveau local, mais la pression législative à l'échelle nationale s'est poursuivie | Ludovic Marin / AFP via Getty Images

Au niveau national, cependant, les lois sur la sécurité sont trop puissantes, malgré quelques affaires en cours devant la Cour européenne des droits de l'homme. Par exemple, la France a ignoré de facto de multiples décisions de la Cour suprême de l'UE qui ont jugé illégale la conservation massive de données.

Le ministre de l'intérieur est souvent au centre des efforts déployés par la France pour renforcer la surveillance de l'État. Ce poste influent, qui regroupe les forces de l'ordre et les services de renseignement, est décrit comme un "tremplin" vers le poste de premier ministre, voire vers la présidence.

"Les ministres de l'intérieur sont souvent puissants, bien connus et hyper-présents dans les médias. Chaque nouveau ministre pousse à de nouvelles réformes, à de nouveaux pouvoirs, ce qui conduit à la construction d'une tour de sécurité sans fin", a déclaré M. Massé, d'Access Now.

Sous le gouvernement socialiste de François Hollande, Manuel Valls et Bernard Cazeneuve sont tous deux passés du poste de ministre de l'intérieur à celui de premier ministre, respectivement en 2014 et 2016. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur de Jacques Chirac de 2005 à 2007, a ensuite été élu président. Tous ont mis en place de nouvelles lois sur la surveillance pendant leur mandat.

L'année dernière, M. Darmanin a joué un rôle déterminant dans l'utilisation des drones de la police, allant même à l'encontre de la CNIL.

Pour les hommes politiques, même au niveau local, il n'y a pas grand-chose à gagner électoralement en s'opposant à l'extension de l'espionnage et de la surveillance de l'espace public. "Beaucoup de gens de gauche, surtout dans les villes compliquées, se sentent obligés de suivre, craignant d'être accusés d'être laxistes", explique Noémie Levain, analyste juridique et politique à La Quadrature du Net. "Le coût politique de l'annulation d'une loi sur la sécurité est trop élevé", a-t-elle ajouté.

Il arrive également que le public ne réagisse guère. En mars, le jour même où une poignée de députés français ont voté en faveur de l'autorisation des caméras de vidéosurveillance à IA pour les Jeux olympiques de Paris 2024, environ 1 million de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre... la réforme des retraites de Macron.

Caméras souveraines

Pour les responsables politiques, la compétitivité industrielle de la France est également en jeu. Le pays abrite des géants de la défense qui interviennent à la fois dans les secteurs militaire et civil, tels que Thalès et Safran. Idemia, quant à elle, est spécialisée dans la biométrie et l'identification.

"Ce qui accélère la législation, c'est aussi un contexte industriel et géopolitique mondial : Les technologies de surveillance sont un cheval de Troie pour l'intelligence artificielle", a déclaré Caroline Lequesne Rot, professeur associé à l'Université Côte d'Azur, ajoutant que les décideurs politiques français s'inquiètent des rivaux étrangers. "L'Europe est prise en étau entre la Chine et les États-Unis. L'idée est de donner à nos entreprises un accès aux marchés et de leur permettre de se former."

En 2019, Cédric O, alors ministre du Numérique, a déclaré au Monde que l'expérimentation de la reconnaissance faciale était nécessaire pour permettre aux entreprises françaises d'améliorer leur technologie.



L'appareil de surveillance français sera mis en évidence lors des Jeux olympiques de 2024 | Patrick Kovarik / AFP via Getty Images

Pour le secteur de la vidéosurveillance - qui a réalisé 1,6 milliard d'euros en France en 2020 - les Jeux olympiques de Paris 2024 seront une occasion en or de tester leurs produits et services et de montrer ce qu'ils peuvent faire en termes de surveillance alimentée par l'IA.

XXII - une startup spécialisée dans l'IA, financée par le ministère des forces armées et bénéficiant au moins d'un certain soutien politique - a déjà laissé entendre qu'elle serait prête à sécuriser le méga-événement sportif.

"Si nous n'encourageons pas le développement de solutions françaises et européennes, nous courons le risque de devenir plus tard dépendants de logiciels développés par des puissances étrangères", ont écrit les législateurs Philippe Latombe, du Modem, parti allié de Macron, et Philippe Gosselin, du parti Les Républicains, dans un rapport parlementaire sur la vidéosurveillance publié en avril.

"Lorsqu'il s'agit d'intelligence artificielle, perdre le contrôle signifie porter atteinte à notre souveraineté", ont-ils ajouté.